

## Signature du Contrat pluriannuel d'objectifs et de gestion 2018-2022

Le 8 novembre 2018, lors de la réunion annuelle des Présidents de Caf, Chantal BOUSQUIÈRE-LÉVY, Présidente du Conseil d'administration de la Caf de l'Aube et Charles MONTEIRO, Directeur de la Caf de l'Aube, ont eu l'honneur de signer le Contrat pluriannuel d'objectifs et de gestion (Cpog) 2018-2022 de la Branche Famille avec Isabelle SANCERNI, Présidente du Conseil d'Administration de la Cnaf et Vincent MAZURIC Directeur Général de la Cnaf.

Au plan national, c'est le premier Cpog qui a été signé !

C'est une étape importante dans la vie et la trajectoire de la Caisse.

Elle officialise les engagements réciproques avec la Caisse Nationale afin de servir les familles aubois à partir :

- du Projet d'Entreprise 2016-2022 "Ensemble plus forts pour l'avenir", qui dresse les atouts et les choix d'actions de la Caf,
- du diagnostic territorial des services aux familles réalisé en 2018, qui décrit finement les besoins sociaux de nos publics.



Cette signature fait suite à des séances de travail initiées pour et avec les administrateurs de la Caf de l'Aube dans l'appropriation des enjeux de la nouvelle période conventionnelle 2018-2022. La Caf de l'Aube va ainsi poursuivre son chemin, sans méconnaître les contraintes et l'ampleur des défis à relever, mais avec une vision partagée de ses objectifs et des moyens pour les réaliser.

## Accueil téléphonique des personnes sourdes ou malentendantes

Depuis le mois d'octobre 2018, la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aube, s'inscrivant dans un programme national porté par Caisse Nationale d'Allocations Familiales, met à disposition de tous ses allocataires sourds / malentendants un service dédié en collaboration avec la Caf de Haute-Garonne.

À partir du caf.fr, (rubrique "contacter ma caf" puis "je suis dans une situation d'handicap") les allocataires déficients auditifs sont invités à contacter l'accueil téléphonique de la Caf via une plateforme d'interprétariat en Langue des signes française (Lsf) ou via une transcription automatique à travers un lien internet spécifique :

<https://cahttps://caf.elioz.fr/?hash=4b2072ad78e765ea2eaefc71e88ddb3e>



Une fois connecté, l'allocataire est directement mis en relation avec la plateforme d'interprètes et communique via une web cam. L'interprète fait part de la demande de l'allocataire à un gestionnaire conseil allocataires et rend compte de la réponse (en Lsf) à l'allocataire souffrant de surdité.

**Ce service est proposé tous les jours de 9 h à 16 h 30.**

La lettre de la Caf de l'Aube à ses partenaires  
DÉCEMBRE 2018 – JANVIER 2019



# Caf Infos 10

Avec nos meilleurs vœux  
pour 2019



DR : Centre pour l'Unesco Louis François

## SOMMAIRE

Page 1 : Le Mot de la Présidente et du Directeur

Page 2 : Campagne de prévention des indus – Réunion d'information Contrat enfance et jeunesse

Page 3 : Retour sur le diagnostic territorial – Demande de subventions 2019

Page 4 : Signature du Cpog 2018-2022 - Accueil téléphonique des personnes sourdes ou malentendantes

## Le mot de la Présidente et du Directeur

L'année 2018 s'achève. Elle a été notamment marquée par la signature du Contrat pluriannuel d'objectifs et de gestion (Cpog) 2018-2022, qui fixe nos engagements au service des allocataires aubois et nos moyens corrélatifs.

2019 s'annonce ! La Caf de l'Aube restera plus que jamais mobilisée auprès de ses partenaires pour les accompagner au service du projet social de leur territoire. A ce titre, l'instrument de pilotage des politiques publiques de la Branche Famille, la "Convention territoriale globale (Ctg)" se conjuguera au présent dans les prochaines semaines avec de beaux projets qui vont se concrétiser.

Au titre des nouveautés 2019, il faut aussi évoquer la revalorisation de la prime d'activité et la réforme des aides au logement qui ne manqueront pas de nous mobiliser.

**Vies de Famille**, le magazine trimestriel des Caf quant à lui, voit sa diffusion modifiée. Dorénavant, ce magazine ne sera plus adressé aux familles mais diffusé dans différents lieux accueillant du public. Certains d'entre vous seront le relais privilégié pour la diffusion de Vies de Famille, qui paraît 4 fois par an (février, mai, septembre et novembre).

Si vous êtes concerné, vous avez reçu de Vies de Famille un message d'information spécifique. Vous recevrez gratuitement un présentoir et des exemplaires du numéro de février 2019.

Nous vous remercions par avance de votre contribution à la diffusion de ce magazine. Nous restons bien entendu à votre disposition pour toute information complémentaire.

Avec tous nos bons vœux pour cette année 2019.

**Chantal BOUSQUIERE-LEVY**

**Charles MONTEIRO**



Lettre d'information de la Caf de l'Aube – DÉCEMBRE 2018

15 Avenue Pasteur – 10000 TROYES  
ISSN N° 0994-012X – Dépôt légal 1988  
Directeur de la publication : Charles MONTEIRO

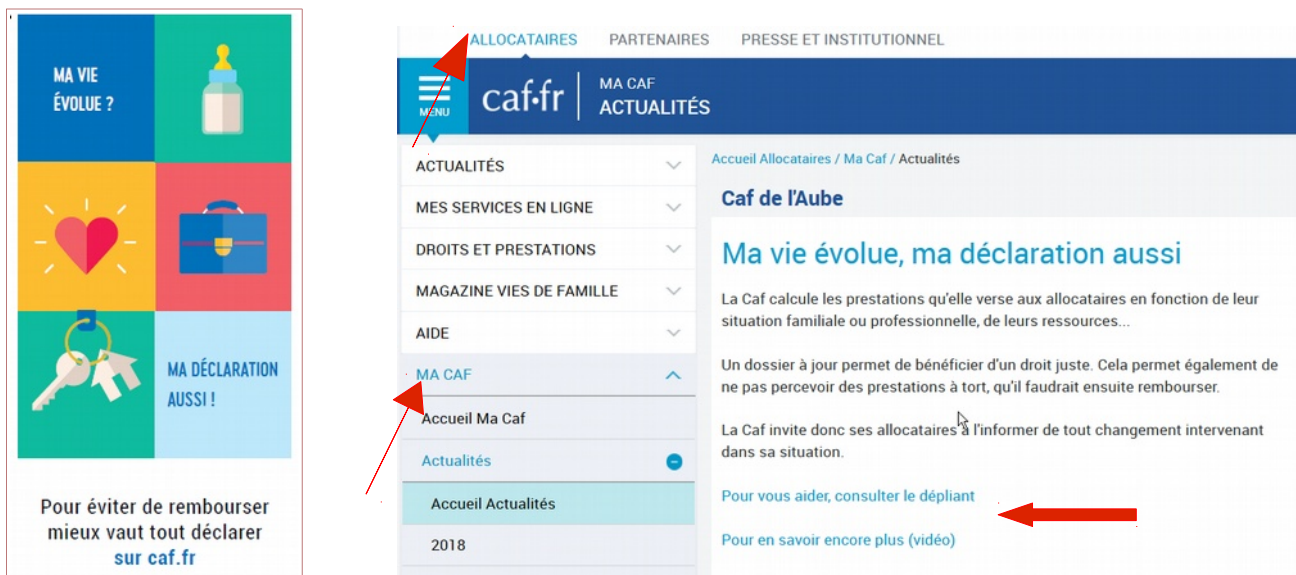


## Campagne de prévention des indus

« Pour éviter de rembourser, mieux vaut tout déclarer »

Depuis novembre 2018, les Caf ont lancé une campagne de prévention des indus. Des informations sont disponibles sur les pages locales du caf.fr, en particulier :

- un dépliant d'information qui reprend les éléments importants à déclarer à la Caf, relatifs à la vie professionnelle ou familiale, le logement, pour tous les membres du foyer et ce dès que l'allocataire en a connaissance.
- une petite vidéo pédagogique qui illustre ces propos de manière ludique.



Cette campagne fait suite à la Loi « Etat au Service d'une Société de Confiance » du 10/08/2018, dite Loi « ESSOC », dont l'information majeure est la reconnaissance d'un droit à l'erreur au profit des usagers d'un service public.

La Caf remercie ses partenaires de relayer cette campagne d'information auprès de ses usagers, en les incitant à **déclarer rapidement tout changement** intervenant dans leur situation, de sorte qu'ils n'aient pas d'indu à rembourser.

De même, la Caf vous invite à inciter vos usagers à **communiquer à la Caf leur adresse mail et/ou leur numéro de téléphone portable**. Renseigner son adresse mail dans Mon Compte, c'est être informé régulièrement par courriel, c'est aussi avoir la possibilité d'accéder à de nombreuses démarches en ligne, de faire une simulation de droits ou une demande de prestations....

## Cej - Information des partenaires

Le 15 novembre dernier, les partenaires signataires d'un Contrat Enfance et Jeunesse, qui arrive à échéance le 31 décembre 2018, ont été conviés, à la Caf, à une réunion d'informations et d'échange.

Les 18 personnes présentes ont ainsi été informées sur :

- les modalités de renouvellement,
- la signature de la Convention territoriale globale (Ctg).



Pour recevoir le Caf Infos 10 par mail, merci de donner votre adresse mail à [sylvie.philippe@caftroyes.cnafmail.fr](mailto:sylvie.philippe@caftroyes.cnafmail.fr)

## Retour sur le diagnostic territorial



Le diagnostic départemental de services aux familles réalisé par le cabinet ENEIS est désormais terminé. Il est axé sur les domaines suivants : la jeunesse, l'accès aux droits, la parentalité, la petite enfance, le logement et l'animation de la vie sociale.

### Déroulement du diagnostic

Phase 1 - Les rencontres partenaires (Préfecture, DDCSPP, Conseil Départemental, UDAF, Pôle emploi, MSA, EPCI, agents CAF et professionnels de terrain) ont été organisées ;

Phase 2 - Une enquête à destination des familles aubois a été réalisée avec plus de 2 500 réponses ;

Phase 3 - Des ateliers de co-création se sont déroulés mi-2018.

Ces ateliers ont regroupé élus, personnels administratifs, professionnels de terrain et habitants. Les participants ont été invités à échanger sur la base de "personas" (Un persona est un personnage imaginaire représentant un segment cible dans le cadre du développement d'un nouveau service).

Une grande restitution a été organisée, le 4 octobre dernier, à l'UTT et a rassemblé plus de 120 personnes. Une synthèse du diagnostic départemental a été présentée avec un temps interactif autour des pistes de réflexion issues des ateliers de co-création.

À la suite de celle-ci, la Caf a envoyé un questionnaire flash aux collectivités afin de recueillir leur avis et de proposer une rencontre bilatérale qui permettra d'échanger sur le diagnostic complet et détaillé de chaque EPCI et des grandes communes de Troyes Champagne Métropole.

Les partenaires institutionnels et associatifs seront contactés prochainement afin de partager les résultats départementaux du diagnostic.



### Contacts :

Delphine BARDIE, directeur adjoint :  
03.25.49.40.88  
[delphine.bardie@caftroyes.cnafmail.fr](mailto:delphine.bardie@caftroyes.cnafmail.fr)

Emeline DE PIEPAPE, responsable Action Sociale :  
03.25.49.40.21  
[emeline.de-piepape@caftroyes.cnafmail.fr](mailto:emeline.de-piepape@caftroyes.cnafmail.fr)



## Demande de subventions 2019

La Caf de l'Aube accompagne ses partenaires dans la réalisation de leurs projets au travers d'aides à l'investissement et au fonctionnement pour l'accueil du jeune enfant, pour les loisirs et le temps libre des enfants, des jeunes et des familles, pour l'animation de la vie sociale et pour le soutien à la parentalité.

Le dossier de demande de subventions relatif à l'exercice 2019 sera disponible sur le [caf.fr](http://caf.fr) à la **mi-février 2019**.

En effet, la Caf de l'Aube mène actuellement une réflexion sur son règlement intérieur d'Action Sociale au regard de la nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion 2018-2022. Les critères et modalités d'attribution des subventions susceptibles d'être accordées à ses partenaires vont ainsi pouvoir évoluer.

### A vos agendas :

- Mi février 2019 : mise à disposition du dossier sur le [caf.fr](http://caf.fr)
- Mi-mars 2019 : retour du dossier à l'unité de traitement des aides collectives de la Caf
- Mi avril 2019 : examen des demandes par la Commission Sociale de la Caf

